

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Timimoun**

**Adresse: Rue 1er novembre Centre ville Timimoun**

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE « RELANCE »**  
**N° 04/AT/DOT49/CFS/2024**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Timimoun relance un avis de consultation ouverte pour: «Réalisation D'infrastructure d'accueil Pose et Raccordement Des Câbles à Fibre Optique » pour le lot suivant:

N° Lot	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
1	Joint de ANNEX APC OULED ALI	04

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent avis de consultation s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants:

**Palier N° 01: Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 KM: sont concernés par cette catégorie de lots**

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité hydraulique et/ou travaux publics,
- Les entreprises sans qualification,
- Les entreprises nouvellement créés quelles que soient leurs qualifications,
- Les entreprises issues du dispositif de l'ANAD et CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Timimoun**  
**Fonctions Support**  
**Adresse : Avenue 1<sup>er</sup> Novembre Centre-Ville Timimoun**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA TIMIMOUN d'un montant **de cinq mille dinars algériens (5 000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N° 001.00251.0300.000.657.76**

**Présentation des offres :**

Les Offres doivent être composé de :

- 1- Dossier Administratif:** un (01) original plus le dossier en format électronique(CD)
- 2- Offre Technique:** un (01) original plus l'offre en format électronique(CD)
- 3- Offre Financière:** un (01) original plus l'offre en format électronique(CD)

Sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis de consultation, ainsi que, sur chaque pli correspond la mention «dossier administratif », «offre technique» et «offre financière».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**Algérie Télécom**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Timimoun**  
**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE « RELANCE »**  
**N°04/ AT/DOT49/CFS/2024**  
**(REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET**  
**RACCORDEMENT DU CABLE A FIBRE OPTIQUE)**  
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET**  
**D'EVALUATION DES OFFRES »**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Timimoun**  
**Adresse: Rue 1er novembre Centre ville Timimoun**

La date limite de dépôt des offres est fixée à **dix (10) jours** de **08h00 à 14h00**, à partir de la première date de parution du présent avis sur le site web [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours**, à compter de la date limite de dépôt des plis.